



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 3 mai 2022

### **A31 - Travaux de réfection d'ouvrage d'art à hauteur de Velaine en Haye (54) par la DIR Est**

**Les nuits du lundi 20 juin au vendredi 24 juin et du lundi 27 juin au vendredi 1er juillet 2022, de 20h30 à 6h30**, la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de réfection d'ouvrage d'art sur l'A31 à hauteur de Velaine en Haye (54).

Ces travaux entraîneront la fermeture des bretelles :

- de sortie n°17 – Sites St Jacques / Parc de Haye dans le sens Paris-Nancy
- d'accès à l'A31 depuis le RD 400 vers Strasbourg / Metz / Nancy.

Des déviations seront mises en place :

- *via* la sortie n°16 Gondreville sur l'A31
- *via* le diffuseur n°2b de Brabois sur l'A33

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,  
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.  
Elle leur recommande la plus grande prudence  
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

**Contact presse :**  
Bureau Management et Communication  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex  
www.dir-est.fr





GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**9 000**  
agents travaillent  
sur le réseau routier national



**800 000**  
interventions par an

**ALORS...** POUR LEUR SÉCURITÉ, COMME POUR LA VÔTRE,  
À L'APPROCHE D'UN CHANTIER OU D'UN VÉHICULE D'INTERVENTION,  
ADAPTEZ VOTRE COMPORTEMENT SANS ATTENDRE\* :

- Ralentissez
- Augmentez les distances de sécurité
- Si possible changez de voie
- Sinon, écartez-vous au maximum

\* ATTENTION, le non-respect de ces consignes est passible d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (135€ d'amende et perte de 1 à 6 points de permis).

Sécurité des agents des routes.  
**À VOUS AUSSI D'ÉCARTER LE DANGER.**

»»»»» [securitedesagentsdesroutes.gouv.fr](https://securitedesagentsdesroutes.gouv.fr)

Réalisé dans le respect des protocoles sanitaires.  
Continuons de respecter les gestes barrières. Continuons de porter un masque partout où il est recommandé par les autorités scientifiques.